



La paye du régime général dans le secteur culturel

28 et 29 mai 2020 – 2 jours- 680 €*

Nouveau
2020

PUBLIC

Administratrice/administrateur, comptable, d'une structure de spectacle vivant (compagnie, ensemble artistique, festival, lieu...) qui souhaitent valider leurs connaissances et pratiques de la paye. Salariés ou intermittents du spectacle qui souhaitent traiter la paye

OBJECTIFS

Valider et sécuriser vos pratiques des payes du régime général.

CONTENU DETAILLÉ

Introduction :

Le bulletin de paie : mentions obligatoires - bulletin simplifié

Les composants du salaire :

- La mensualisation/ Temps plein/Temps partiel
- Smic et minima conventionnels
- Heures supplémentaires/Heures complémentaires
- Avantages en nature

Caisses sociales et cotisations :

- Les différentes caisses (URSSAF, Retraite, prévoyance/ mutuelle/médecine du travail, formation...)
- Les taux
- Les cotisations conventionnelles
- Plafonds et tranches

Réduction générale :

- Champs d'application
- Formule de calcul

MÉTHODE PEDAGOGIQUE

De nombreux exemples et cas pratiques :

- Exercices : calculs de BP C/NC avec et sans HS
- Exercices de calcul de réduction générale
- Exercices : calcul BP avec absences et maintien de salaire et IJSS subrogées

Une large place est laissée aux questions des participants. Chaque participant repart avec un dossier avec les principaux textes législatifs, les jurisprudences et les corrigés des exercices.

de leur structure. Toute personne chargé/e de la gestion du personnel

PRE-REQUIS

Une pratique de la paye est préférable au bon suivi de cette journée.

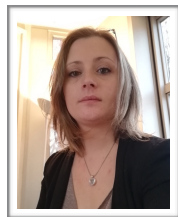
Les absences :

- Différentes méthodes de calculs :
 - Absences : maladie, maternité, paternité...
 - Congés payés : acquisition, prise, fractionnement, congés supplémentaires
- Les différents types d'absence et le maintien de salaire
 - o Respect des règles conventionnelles
 - o IJSS
 - o Subrogation

SDTC :

- Les différents cas de rupture
- Les éléments du solde (congrés payés, indemnités...)
- Traitement social et fiscal
- Portabilité

INTERVENANTE EXPERT



Eloïse MENARD - Directrice du service paie de Chèque-Intermittents

DEROULEMENT

La formation débute par une présentation de l'intervenant et des participants fin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique. Elle se poursuit avec alternance d'exposés théoriques, de cas pratiques et de questions.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Elle se déroule dans une salle équipée d'un paperboard et d'un vidéoprojecteur. Un support pédagogique est remis à chaque participant.

MODALITES D'EVALUATION

Une feuille d'émargement ainsi qu'un certificat de réalisation sont signés par les participants chaque jour. La formation est évaluée par le biais d'un QCM de 10 questions maximum.

VALIDATION

1. La formation est validée par une « attestation de formation détaillée » incluant les résultats du QCM.
2. Une évaluation écrite/orale à la fin de la formation est réalisée par l'intervenant·e. Vous pourrez ainsi nous donner votre ressenti sur ce module.
3. Un bilan « à froid » sera transmis 6 mois après la formation. Il nous permettra de mesurer la mise en pratique des acquis.

FINANCEMENT

Les tarifs sont net de taxes - Le CAGEC est exonéré de TVA.

Remarque : Les prestataires de service (cabinets comptables, prestataires payés..) n'étant pas le public initial de ces formations, le tarif journalier applicable pour ce public est de 570 €.

HORAIRES

Paris : 9h15 à 13h et 14h à 17h30

Nantes : 9h à 13h et 14h à 17h15

CONTACT

Sylvie Ricordaire - 02 40 35 87 30
formation@cagec.fr - www.cagec.fr

Document non contractuel - Crédits photo : [@fotolia.com](https://www.fotolia.com) - Copyright CAGEC©.



Le CAGEC est membre de la FFP

Le CAGEC a obtenu le Certificat de qualification professionnelle des organismes de formation pour le domaine suivant : Spectacle

Demande de pré-inscription

Formation : La paye du régime général dans le secteur culturel
28 et 29 mai 2020 - Paris

Nom et prénom :

Date de naissance :

L'employeur

Nom de la structure

Adresse complète

Téléphone

Email

Site internet

Activité principale :

Nombre de salariés au régime général dans votre structure (CDI, CDD, contrats aidés...) ?

1 à 5 6 à 9 10 et +

Coordonnées personnelles

Adresse complète

Téléphone

Email

Financement du stage

AFDAS

Uniformalion

Pôle Emploi

Financement personnel

Votre statut

CDI depuis le :

CDD fin prévue le :

Fonctionnaire

Intermittent/e

En recherche d'emploi

Particulier

Conformément à la loi « Informatique et liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Ce document est non contractuel. Seuls les devis et conventions de formation avec nos conditions générales sont valables.